ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 13 (2026), pp. 782-799.
© Authors: CC BY-NC-ND

IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

Analyse du degré d'internationalisation et de son impact sur la performance bancaire : une étude empirique au sein du secteur bancaire marocain

An analysis of the degree of internationalization and its relationship with banking performance: an empirical study of the Moroccan banking sector

Imane ALLAM, ***(Maître de conférences)***
Laboratoire de Recherche en Compétitivité Economique et Performance Managériale (LARCEPEM)
Faculté des Sciences de l'Éducation Rabat (FSE)
Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Meriem DEMDOUMI, ***(Maître de conférences habilitée)***
Laboratoire de Recherche en Commerce et Gestion (LARCOGE)
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Kénitra (ENCGK)
Université Ibn Tofail de Kénitra, Maroc

Mustapha ACHIBANE, ***(Professeur d'enseignement supérieur)***
Laboratoire de Recherche en Commerce et Gestion (LARCOGE)
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Kénitra (ENCGK)
Université Ibn Tofail de Kénitra, Maroc

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences de l'Éducation Rabat (FSE) Université Mohammed V de Rabat, Maroc imane.allam@um5.ac.ma
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Déclaration de la revue :	Cet article est publié sans APC
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	ALLAM, I., DEMDOUMI, M., & ACHIBANE, M. (2026). Analyse du degré d'internationalisation et de son impact sur la performance bancaire : une étude empirique au sein du secteur bancaire marocain. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, *7*(13), 782–799.
Licence	**Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND**

Analyse du degré d'internationalisation et de son impact sur la performance bancaire : une étude empirique au sein du secteur bancaire marocain

Résumé

Cet article examine la relation entre le degré d'internationalisation et la performance financière du secteur bancaire marocain sur la période 2010–2025. À partir de données annuelles consolidées issues principalement des publications de Bank Al-Maghrib, l'étude retient trois mesures de l'internationalisation : la part des actifs, des crédits et des dépôts à l'étranger. La performance est appréhendée à travers deux indicateurs complémentaires, le résultat net part du groupe (RNPG) et le rendement des actifs (ROA). La démarche empirique combine une analyse descriptive et une modélisation en séries temporelles. Après l'examen des propriétés de stationnarité des variables et des tests de cointégration, les estimations sont conduites en premières différences, compte tenu de l'absence de relation d'équilibre de long terme mise en évidence dans les spécifications intégrant les ruptures de 2020 et de 2021. Les résultats font apparaître une association négative et statistiquement significative entre les variations des parts internationales des actifs et des dépôts et les deux indicateurs de performance. En revanche, les résultats relatifs à l'internationalisation des crédits sont moins concluants. Les tests de robustesse confirment une certaine stabilité des coefficients associés aux actifs et aux dépôts, tout en montrant leur sensibilité à la période d'estimation, notamment aux évolutions observées entre 2023 et 2025. Ces résultats invitent à nuancer l'idée selon laquelle l'expansion internationale se traduit nécessairement par une amélioration de la performance bancaire.

Mots-clés : Internationalisation bancaire ; performance bancaire ; banques marocaines ; rentabilité ; séries temporelles.
JEL Classification : G21, F23, G28, C22.
Type du papier : Recherche empirique

Abstract

This paper examines the relationship between the degree of internationalisation and the financial performance of the Moroccan banking sector over the period 2010–2025. Using annual consolidated data drawn primarily from Bank Al-Maghrib publications, the study considers three measures of internationalisation: the shares of foreign assets, loans and deposits. Financial performance is assessed through two complementary indicators: net income attributable to the group (RNPG) and return on assets (ROA). The empirical approach combines descriptive analysis with time-series econometric modelling. Following the examination of the stationarity properties of the variables and cointegration tests, the estimations are conducted in first differences, as no long-run equilibrium relationship is identified in the specifications accounting for the structural disruptions of 2020 and 2021. The results reveal a negative and statistically significant association between changes in the international shares of assets and deposits and both performance indicators. By contrast, the findings regarding international lending are less conclusive. Robustness tests indicate a degree of stability in the coefficients associated with foreign assets and deposits, while also highlighting their sensitivity to the estimation period, particularly the developments observed between 2023 and 2025. Overall, these findings qualify the assumption that international expansion necessarily translates into improved banking performance.

Keywords: Banking internationalization; banking performance; Moroccan banks; profitability; time-series analysis.
JEL Classification : G21, F23, G28, C22.
Paper type : Empirical Research

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 13 (2026), pp. 782-799.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

Introduction

L'internationalisation constitue une orientation stratégique importante pour les groupes bancaires, qui cherchent à élargir leurs marchés, à diversifier leurs activités et à accompagner leurs clients dans leur développement à l'étranger. Toutefois, l'expansion géographique des activités bancaires ne se traduit pas nécessairement par une amélioration de la performance financière. Si elle peut offrir de nouvelles opportunités de croissance, elle implique également des coûts de fonctionnement, des exigences supplémentaires de coordination et de contrôle, ainsi qu'une exposition à des risques liés aux environnements économiques et réglementaires des pays d'accueil. La relation entre internationalisation et performance apparaît ainsi comme une question qui mérite d'être examinée empiriquement.

Cette problématique présente un intérêt particulier dans le contexte bancaire marocain. Au cours des dernières années, plusieurs groupes bancaires marocains ont renforcé leur présence à l'international, notamment sur le continent africain. Cette évolution soulève la question de la contribution effective des activités étrangères aux résultats consolidés des banques et, plus largement, de la relation entre leur degré d'internationalisation et leur performance financière.

L'appréciation de cette relation suppose de distinguer les différentes dimensions de l'activité internationale. La part des actifs détenus à l'étranger, celle des crédits distribués et celle des dépôts collectés constituent en effet des indicateurs complémentaires, qui ne rendent pas nécessairement compte des mêmes dynamiques. De même, la performance bancaire peut être appréhendée à travers le résultat net part du groupe (RNPG) et le rendement des actifs (ROA), permettant de considérer respectivement le niveau des résultats consolidés et la rentabilité des ressources mobilisées.

Dans cette perspective, cet article examine la relation entre le degré d'internationalisation et la performance financière du secteur bancaire marocain sur la période 2010–2025. L'analyse repose sur des données annuelles consolidées, issues principalement des publications de Bank Al-Maghrib. Elle mobilise trois indicateurs d'internationalisation, en l'occurrence les parts des actifs, des crédits et des dépôts à l'étranger et deux mesures de performance, le RNPG et le ROA. Dans ce sens, la problématique de recherche qu'on a élaboré est la suivante :

« Dans quelle mesure le degré de développement des activités internationales au sein du secteur bancaire marocain impacte sa performance financière ? »

Afin d'y répondre, l'étude combine une analyse descriptive de l'évolution des principaux indicateurs et une approche économétrique en séries temporelles. Celle-ci examine les propriétés statistiques des variables, l'existence éventuelle d'une relation de long terme et les relations de court terme, en tenant compte des ruptures observées au cours de la période étudiée.

L'objectif de ce travail consiste, d'une part, à comprendre le lien entre l'internationalisation et la performance, ainsi qu'à apporter un recul empirique de cette relation, sans présupposer que l'expansion des activités à l'étranger se traduit automatiquement par une amélioration des résultats. D'autre part, cet article mettra également le point sur la conséquence principale de l'internationalisation de l'activité bancaire, à savoir l'émergence de nouveaux risques bancaires.

1. Le lien entre la mondialisation de l'économie et l'internationalisation de l'activité bancaire

L'évolution de la sphère réelle, marquée par un phénomène de mondialisation économique et de globalisation financière, a été à l'origine d'un phénomène d'internationalisation de l'activité de l'intermédiation financière. Cette situation s'est traduite par l'éclosion et l'internationalisation des risques, d'où l'émergence des accords de Bâle comme dispositif prudentiel de référence pour ce phénomène d'internationalisation bancaire.

1.1 L'internationalisation bancaire à l'origine de l'éclosion de nouveaux risques bancaires

Les mouvements d'internationalisation des industries et de l'activité de l'intermédiation financière ont été à l'origine de l'internationalisation de l'ensemble des risques financiers auxquels faisaient face les intermédiaires financiers. En effet, Ce mouvement d'internationalisation, qui ne concernait au début que les plus grandes banques, a fini par toucher les banques moyennes aussi. L'implantation des banques multinationales à l'étranger s'est manifestée par la création des bureaux de représentation, qui sont devenus ensuite des succursales, par l'acquisition d'une filiale ou alors par la prise de participation dans un établissement financier local (Métais, 1979).

L'internationalisation de l'activité bancaire peut être expliquée par plusieurs facteurs. Le premier renvoie à l'internationalisation de l'activité industrielle qui a commencé vers la fin des années 1960. Ce mouvement a naturellement été suivi par la multinationalisation des banques -les plus grandes au début- dans le but de garder leurs clients, tout en explorant de nouveaux marchés locaux.

Par ailleurs, il existe un autre facteur pouvant expliquer la multinationalisation des banques, à savoir la situation oligopolistique des marchés domestiques. Cette situation a poussé les banques à chercher d'autres marchés où les conditions économiques et réglementaires sont moins rigides, et où elles pouvaient atteindre leurs objectifs en termes de maximisation de profits. Il s'agissait donc pour elles de poursuivre leurs stratégies de croissance tout en veillant à améliorer leurs profits[1] (Métais, 1979).

Ce phénomène d'internationalisation a été à l'origine d'un phénomène d'interdépendance des économies. Cette interdépendance peut expliquer un autre phénomène relatif à un effet de contagion lors de l'émergence d'une crise financière au niveau d'une économie (Santor, 2002). La probabilité de l'émergence d'une crise systémique, à cause de l'effet de contagion, peut s'expliquer par le comportement des intermédiaires financiers, comme étant des acteurs soit à l'origine du dysfonctionnement, soit comme canal de transmission ou encore comme étant des victimes au niveau du système financier (Ben Abdallah & Matei, 2005).

En effet, à partir de 1945, les activités bancaires se sont diversifiées géographiquement, et les délocalisations liées aux euromarchés ont multiplié les opérations sans contrôle ni surveillance. Après une période de stabilité financière, les crises bancaires affectant principalement les pays industrialisés sont réapparues à partir des années 1970 avec la variabilité accrue des changes et des taux d'intérêt. Ces crises ont suscité de profondes interrogations, auxquelles les autorités de contrôle et de supervision ont répondu ont introduisant des réformes réglementaires majeures. Les principales réformes se regroupent en trois ensembles : l'universalisation de la licence bancaire qui détermine l'extension maximale de l'industrie où la défaillance d'une institution peut exercer des effets externes sur les autres ; l'association systématique de l'assurance dépôt et d'un ratio minimum du capital aux actifs pondérés des risques qui définit les conditions de la protection des déposants, de la solvabilité des établissements et de la pérennité du fonds d'assurance dépôt ; et enfin, l'instauration du contrôle par les autorités du pays d'origine et de la concertation des prêteurs nationaux en dernier ressort destinés à sauvegarder la sécurité des systèmes de règlement des transactions lorsque les crises financières se transmettent internationalement (Lacoue-Labarthe, 2003).

L'internationalisation de l'activité de l'intermédiation financière a eu pour conséquence l'internationalisation des différents types de risques financiers auxquels ils sont subordonnés. De ce fait, plusieurs dysfonctionnements et insuffisances sont apparus au niveau de la

[1] *La première phase de multinationalisation des grandes banques trouve ses origines dans les deux guerres mondiales et la profonde récession. Ce sont les grandes banques américaines qui ont commencé ce mouvement en s'implantant à priori en Amérique latine, au Royaume Uni puis en Europe continentale.*

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 13 (2026), pp. 782-799.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

réglementation mise en place, ayant un aspect purement national, ce qui a incité les législateurs à mettre en place un comité de réflexion sur les méthodes et les techniques les plus adéquates pour gérer ces risques.

1.2 L'harmonisation des techniques de gestion des risques bancaires à l'échelle internationale à travers la mise en place de la réglementation prudentielle

L'évolution de l'activité de l'intermédiation financière et l'émergence d'un risque systémique à caractère international a fait l'objet de plusieurs réflexions de la part des autorités de régulation. Ceci s'est traduit par l'internationalisation des normes et conditions d'exercice de l'activité. Ainsi, on a procédé à la conception d'un certain nombre de ratios prudentiels. Ces ratios de divisent en quatre catégories (Piermay, 1998), en l'occurrence, le ratio de liquidité[2] : Actif liquide/Passif exigible, les règles de division des risques, le ratio de transformation[3], les règles d'adéquation des fonds propres[4].
Toujours dans la continuité de l'internationalisation des normes réglementaires, on a procédé, au niveau international, à la création d'un comité de réflexion, sous le nom du Comité de Bâle, ayant pour vocation principale de déterminer comment les intermédiaires financiers doivent se comporter en termes de gestion du risque financier. Les travaux de ce comité représentent une référence au niveau de l'anticipation des crises systémiques (Aglietta, 2011).
Le Comité de Bâle a conçu un certain nombre de recommandations à respecter par les différents intermédiaires financiers au niveau de leur action. Ces recommandations, à aspect macro-économique, ont pris la forme d'un dispositif macro prudentiel que les banques centrales signataires des accords devaient transposer au niveau de leur réglementation financière. Cet arsenal prudentiel représente le cadre de référence pour les intermédiaires financiers, dans leur comportement micro-économique, pour gérer les différents risques financiers. Cette approche macro-prudentielle représente la base de la gestion opérationnelle des risques, d'où le dilemme de la gestion des risques entre approche prudentielle et approche opérationnelle (BCBS, 2004). Ainsi, ce Comité, ayant eu pour finalité de favoriser la coopération entre les autorités nationales en charge du contrôle bancaire, a élaboré un certain nombre de recommandations devant être respectées par les pays signataires des accords[5].

2. La nouvelle insertion internationale du système bancaire marocain

Les banques marocaines ont progressivement élargi leurs activités à l'échelle internationale au cours des dernières décennies. Elles ont cherché à se positionner sur les marchés internationaux pour diverses raisons, notamment pour diversifier leurs sources de revenus, tirer profit des opportunités de croissance à l'étranger et soutenir les entreprises marocaines dans leurs activités internationales.

[2] Ce ratio oblige les établissements depuis 1988 à respecter un ratio minimum de 100% entre, d'une part, le montant total de leurs disponibilités à vue ou à un mois au plus et les divers éléments et, d'autre part, le montant de leurs exigibilités remboursables à vue ou dans un délai d'un mois.
[3] Le rapport entre la somme des FP et des capitaux à plus de 5 ans et les emprunts à plus de 5 ans. Il doit être supérieur à 60%.
[4] Il s'agit d'un plancher de fonds propres supposé tenir compte des risques de contrepartie et de marché. Il complète le ratio de solvabilité, qui détermine le niveau des fonds propres en fonction des encours avec certaines pondérations.
[5] Cet objectif s'est développé pour porter sur le renforcement international de la qualité et l'efficacité de la surveillance bancaire, en se focalisant sur trois axes majeurs à savoir : l'échange d'informations sur les pratiques nationales de contrôle ; l'amélioration de l'efficacité des techniques mises en œuvre pour la surveillance de l'activité bancaire internationale ; la fixation des normes prudentielles minimales.

2.1 Les déterminants du choix d'implantation des banques marocaines à l'international

L'analyse du système bancaire marocain lors des deux dernières décennies indique l'adoption du modèle de la banque universelle comme référence de base de l'activité bancaire. A travers ce modèle, les entités bancaires marocaines ont eu la possibilité d'exercer l'ensemble des métiers bancaires et d'adopter un ensemble de stratégies, principalement la stratégie d'internationalisation. De plus, l'adoption de ce modèle se présente comme un garant de la stabilité du système financier, et par conséquent, de l'économie dans sa globalité.

Trois facteurs explicatifs peuvent être à l'origine de l'adoption de la stratégie d'internationalisation. Il s'agit du degré de maturité du marché national, de la globalisation financière des économies et de la recherche de nouveaux relais de croissance. Le premier facteur est lié à un faible potentiel de croissance des revenus, un niveau de concentration élevé du marché bancaire et une pression concurrentielle croissante dur la marge d'intermédiation. Le deuxième facteur s'explique par un effet d'accompagnement des clients au niveau des marchés étrangers. Finalement, le troisième facteur, lié au deuxième, concerne un effort logique d'attractivité exercé par de nouveaux marchés sur les banques sur le long terme.

En ce qui concerne la stratégie d'internationalisation adoptée par les établissements de crédits marocains, elle peut s'expliquer par les trois facteurs d'une manière interdépendante : un taux de concentration élevé au niveau de l'activité classique (plus de 70% en termes de crédits et de dépôts des plus grandes banques marocaines) ; l'émergence d'une concurrence élevée au niveau de la marge d'intérêt ; l'orientation des entreprises marocaines vers les marchés étrangers, principalement les marchés africains.

Les banques disposant d'un effet d'expérience au niveau international ont tendance à s'engager plus et à opter pour des formes d'implantation indiquant une pleine implication dans le secteur bancaire du pays d'accueil. En effet, l'expérience permet de mieux maîtriser les risques liés aux investissements importants (acquisitions d'une banque étrangère ou ouverture d'une succursale) réalisés à l'étranger. Selon les théoriciens, si une banque ne dispose pas d'assez d'expérience, elle doit au départ de son expansion, privilégier le bureau de représentation et la banque affiliée qui limitent le risque lié à l'investissement direct à l'étranger.

Dans ce sens, les banques marocaines ont commencé à s'internationaliser progressivement au cours des dernières décennies. Les premiers pas vers l'internationalisation ont eu lieu dans les années 1990, lorsque certaines banques marocaines ont établi des bureaux de représentation ou des filiales dans des pays africains voisins, tels que le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Par la suite, au début des années 2000, les banques marocaines ont intensifié leurs efforts d'internationalisation en se tournant vers d'autres régions, notamment l'Europe, le Moyen-Orient et l'Amérique du Nord. Elles ont établi des succursales et des filiales dans des centres financiers internationaux tels que Paris, Londres, Montréal et Dubaï, afin de se rapprocher des marchés internationaux et de servir les clients marocains présents dans ces régions.

Au fil du temps, les banques marocaines ont continué à étendre leur présence internationale en ouvrant de nouvelles succursales, en concluant des partenariats stratégiques avec des banques étrangères et en développant leurs activités sur les marchés internationaux. En effet, certaines banques marocaines ont établi des succursales ou des filiales dans d'autres pays, leur permettant d'offrir une gamme de services financiers internationaux. Cela comprend des services bancaires commerciaux, des services de trésorerie, des financements internationaux, des opérations sur les marchés de capitaux, etc. Cela est le cas du groupe AttijariWafa bank qui possède la plus grande présence internationale, du groupe Bank Of Africa, du groupe Banque Centrale Populaire ainsi que du groupe Crédit Agricole du Maroc.

Par ailleurs, les banques marocaines ont également développé des relations avec des banques étrangères, agissant en tant que correspondants bancaires. Cela leur permet de faciliter les transactions internationales pour leurs clients et de fournir des services de compensation et de

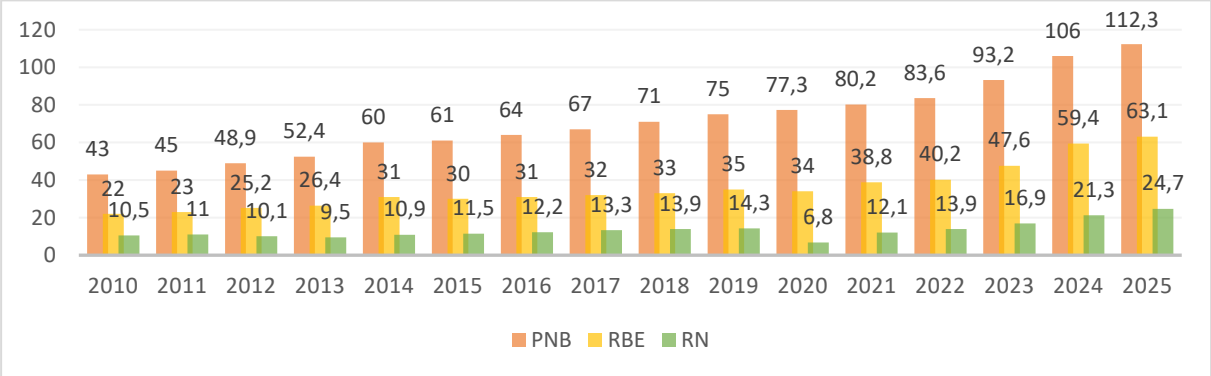
ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 13 (2026), pp. 782-799.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

règlement. Elles assurent également les financements internationaux, dans la mesure où elles participent activement au financement d'opérations internationales, notamment en accordant des prêts aux entreprises marocaines pour leurs activités à l'étranger. Elles peuvent également faciliter les opérations d'import-export en fournissant des lettres de crédit et des garanties.
Par rapport aux services fournis aux expatriés marocains, les banques marocaines offrent des services spécifiques aux Marocains résidant à l'étranger (MRE). Elles leur permettent d'effectuer des transferts de fonds, d'ouvrir des comptes bancaires et de bénéficier de prêts pour soutenir leurs projets d'investissement au Maroc. Certaines banques marocaines sont également membres d'institutions financières internationales, telles que la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Cela renforce leur présence et leur rôle dans le financement du développement régional et international.

2.2 Une étude analytique du degré d'internationalisation des banques marocaines et leur performance

Pour analyser la relation entre la performance bancaire et le degré d'internationalisation, on a procédé à l'exploitation des données relatives aux activités étrangères des banques marocaines sur la période 2010–2025. L'étude porte sur les établissements bancaires marocains exerçant des activités à l'international. Les données sont issues principalement des rapports annuels de supervision bancaire publiés par Bank Al-Maghrib.
L'objectif est d'examiner l'évolution conjointe des principaux indicateurs de performance et du poids des activités internationales dans les bilans consolidés. Une attention particulière est également accordée à la contribution de ces activités au coût du risque, afin de ne pas limiter l'analyse à leur seul volume et de tenir compte de la dimension prudentielle de l'internationalisation.

Figure 1 : L'évolution des résultats consolidés du PNB, RBE et RN (en milliards de dirhams)

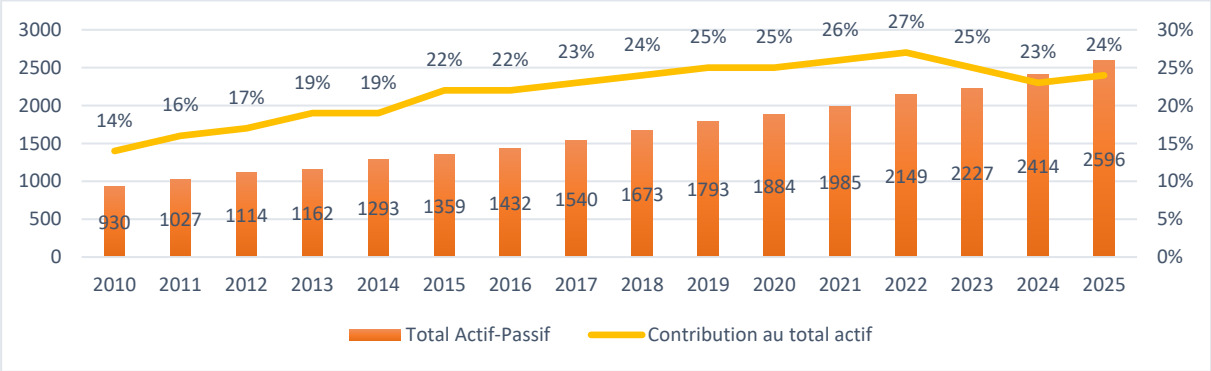


Source : Élaboré par les auteurs à partir des rapports annuels de Bank Al Maghrib.

La figure ci-dessus présente l'évolution du produit net bancaire (PNB), du résultat brut d'exploitation (RBE) et du résultat net consolidé du secteur bancaire marocain. Sur l'ensemble de la période, ces trois indicateurs enregistrent une progression significative. Le PNB passe ainsi de 43 milliards de dirhams en 2010 à 112,3 milliards en 2025, tandis que le RBE atteint 63,1 milliards, contre 22 milliards en début de période. Le résultat net consolidé progresse, quant à lui, de 10,5 à 24,7 milliards de dirhams.
Cette évolution traduit le renforcement de l'activité et des résultats du secteur bancaire marocain. Elle connaît toutefois une rupture en 2020, notamment à cause de la crise sanitaire du Covid-19, année durant laquelle le résultat net recule à 6,8 milliards de dirhams, avant de remonter à 12,1 milliards en 2021. La reprise se confirme ensuite, avec une progression particulièrement marquée entre 2022 et 2025. Cette évolution s'inscrit dans un contexte

d'amélioration des résultats bancaires consolidés, soutenue notamment par les revenus des activités bancaires et l'évolution du coût du risque.

Figure 2 : L'évolution de la part de l'activité internationale au volume du total actif-passif consolidé

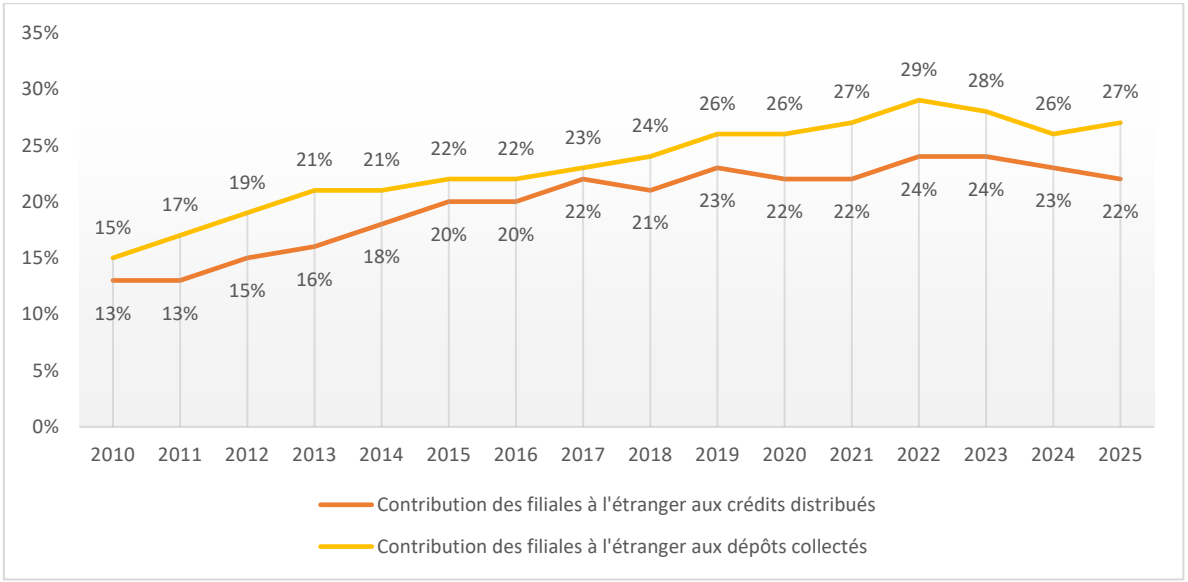


Source : Élaboré par les auteurs à partir des rapports annuels de Bank Al Maghrib.

L'analyse de l'évolution du total actif-passif consolidé met également en évidence une croissance continue de la taille du bilan bancaire, qui passe de 930 milliards de dirhams en 2010 à près de 2 597 milliards en 2025. Cette progression s'accompagne d'une augmentation de la part de l'activité internationale dans le total actif, qui passe de 14 % en 2010 à 27 % en 2022. Toutefois, cette tendance s'infléchit au cours des années suivantes : la contribution internationale s'établit à 25 % en 2023, puis à 23 % en 2024 et 24 % en 2025.

Cette évolution montre que, malgré la poursuite de la croissance du bilan consolidé, le poids relatif des actifs détenus à l'étranger ne progresse plus au même rythme. Le recul observé après 2022 ne signifie pas nécessairement une contraction des actifs internationaux en valeur absolue; il peut également traduire une progression plus rapide des activités domestiques dans le bilan global.

Figure 3 : L'évolution de la part de l'activité internationale au volume des crédits distribués et des dépôts collectés (en %)



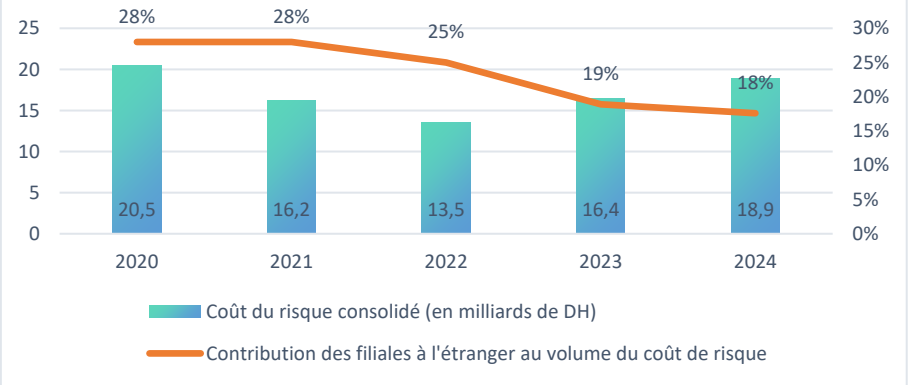
Source : Élaboré par les auteurs à partir des rapports annuels de Bank Al Maghrib.

La figure 3 présente l'évolution de la contribution des filiales à l'étranger aux crédits distribués et aux dépôts collectés. Pour les crédits, cette contribution progresse de 15 % en 2010 à 29 % en 2022, avant de diminuer légèrement pour atteindre 27 % en 2025. La contribution aux dépôts collectés suit une trajectoire comparable : après être passée de 13 % en 2010 à 24 % en 2022, elle s'établit à environ 22 % en 2025.

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 13 (2026), pp. 782-799.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

Ces évolutions confirment le développement progressif des activités internationales dans les opérations de crédit et de collecte des ressources. Elles mettent néanmoins en évidence, à partir de 2022, une stabilisation, voire un léger repli, de leur poids relatif. Ainsi, la progression de l'internationalisation observée au cours de la première partie de la période ne se prolonge pas au même rythme durant les dernières années étudiées.

Figure 4 : L'évolution de la part de l'activité internationale au volume du coût de risque (en %)



Source : Élaboré par les auteurs à partir des rapports annuels de Bank Al Maghrib.

Au-delà de leur contribution aux activités bancaires, les filiales implantées à l'étranger participent également au coût du risque consolidé. La figure 4 retrace cette évolution sur la période 2020–2024, correspondant aux années pour lesquelles les données sont disponibles dans notre base. Le coût du risque consolidé, qui atteint 20,5 milliards de dirhams en 2020, diminue progressivement pour s'établir à 13,5 milliards en 2022, avant de remonter à 16,4 milliards en 2023 et 18,9 milliards en 2024. Cette baisse s'explique principalement par le fait qu'à partir de l'année 2021, les banques ont pu maîtriser le coût du risque qui a exceptionnellement augmenté à cause de la crise du Covid-19. A partir de 2020, cet indicateur s'est atténué pour revenir à son niveau pré-Covid-19, du fait de la baisse du coût du risque au titre des créances en souffrance ainsi que la baisse des autres dotations nettes de reprises.

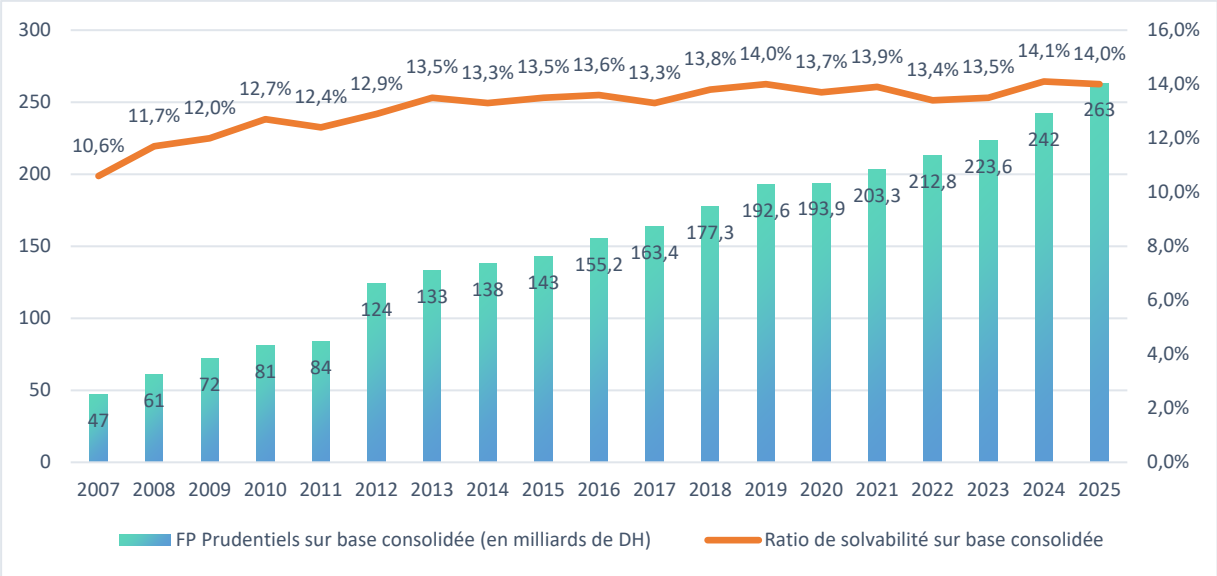
Par ailleurs, on remarque que la contribution de l'activité à l'étranger au coût du risque consolidé a suivi la même tendance, en allant d'une contribution à hauteur de 28% en 2020 à 27% en 2025. Cela s'explique par l'interdépendance des économies qui fait qu'en cas de crises, et du fait de l'interdépendance des banques transfrontalières avec la banque mère, on assiste souvent à un effet de contagion.

Cette évolution souligne que les activités internationales contribuent également aux charges liées au risque de crédit. Elle rappelle que l'appréciation de leur contribution à la performance ne peut se limiter aux volumes d'actifs, de crédits ou de dépôts, mais doit également prendre en considération les risques associés aux opérations réalisées sur les marchés étrangers. Les données disponibles ne permettent toutefois pas, à elles seules, d'établir une comparaison directe de la rentabilité des portefeuilles domestiques et internationaux.

Par ailleurs, et eu égard du dispositif prudentiel mis en place par Bank Al Maghrib, on a analysé l'évolution de la solvabilité des banques marocaines constitue un autre élément important pour apprécier les conditions dans lesquelles s'est développé leur engagement à l'international. La figure 5 montre une progression globale des fonds propres prudentiels consolidés, qui atteignent 263 milliards de dirhams en 2025. Le ratio de solvabilité, quant à lui, évolue autour de 14 % au cours des dernières années, après avoir atteint 14,1 % en 2024.

Cette évolution traduit le renforcement des ressources prudentielles du secteur bancaire et le maintien de niveaux de solvabilité relativement stables, malgré l'augmentation de la taille des bilans et le développement des activités internationales.

Figure 5 : L'évolution de la solidité financière des banques marocaines (base consolidée)



Source : Élaboré par les auteurs à partir des rapports annuels de Bank Al Maghrib (2010-2025).

Dans l'ensemble, les données recueillies mettent en évidence deux tendances complémentaires. D'une part, le secteur bancaire marocain a connu une croissance importante de son activité et de ses résultats sur la période 2010–2025, parallèlement à une expansion significative de ses opérations à l'étranger. D'autre part, les dernières années font apparaître une évolution moins linéaire : alors que les résultats consolidés poursuivent leur progression, la contribution relative des activités internationales aux actifs, aux crédits et aux dépôts tend à se stabiliser ou à diminuer légèrement.

Ces constats descriptifs ne permettent pas, à eux seuls, de déterminer le sens de la relation entre internationalisation et performance. Ils soulignent néanmoins l'intérêt d'une analyse économétrique permettant d'examiner plus précisément les relations entre les différentes dimensions de l'internationalisation et les indicateurs de performance retenus.

3. Une analyse économétrique de l'impact de l'internationalisation des banques marocaines sur leur performance

Après avoir réalisé une étude analytique sur l'impact de l'internationalisation des banques marocaines et leur performance, et afin de mieux comprendre ce lien, on a réalisé une étude économétrique à travers le modèle ARDL sur le secteur bancaire marocain pour la période allant de 2010 à 2022. Les données utilisées sont des données secondaires issues des rapports de supervision annuels de Bank Al Maghrib (Bank Al-Maghrib, 2010-2025).

Cette partie présente la démarche économétrique pour étudier l'impact de l'internationalisation sur la performance du secteur bancaire marocain sur la période 2010–2025. Compte tenu des contraintes d'échantillon (T = 16), la modélisation s'articule autour de trois étapes rigoureuses : l'analyse des propriétés de stationnarité, le test de cointégration de long terme et l'estimation de la dynamique de court terme.

3.1 Un essai d'analyse de l'impact de l'internationalisation sur la performance : présentation du modèle économétrique

Afin de tester la robustesse des résultats selon la mesure de performance retenue, deux spécifications principales sont estimées :

- **Spécification A** (La performance en valeur absolue) : La variable dépendante est mesurée par le logarithme du Résultat Net Part du Groupe. Le logarithme permet

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 13 (2026), pp. 782-799.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

d'atténuer les effets d'échelle et de lire les coefficients en élasticité.

- **Spécification B** (la rentabilité des actifs) : La variable dépendante est mesurée par le Return on Assets exprimé en fraction.

3.1.1 Les statistiques descriptives : caractérisation des variables et analyse des dynamiques préalables à l'analyse économétrique

Trois dimensions de l'internationalisation sont évaluées alternativement comme régresseurs principaux : la part étrangère des actifs, des crédits et des dépôts. Du fait d'une colinéarité quasi parfaite entre ces variables (de l'ordre de 0,95 à 0,96), elles sont introduites séparément dans six modèles bivariés de base. Le ratio de solvabilité est retenu comme unique variable de contrôle prudentielle, le taux de créances en souffrance ayant été écarté en raison d'une forte corrélation (0,95) avec l'internationalisation des actifs.

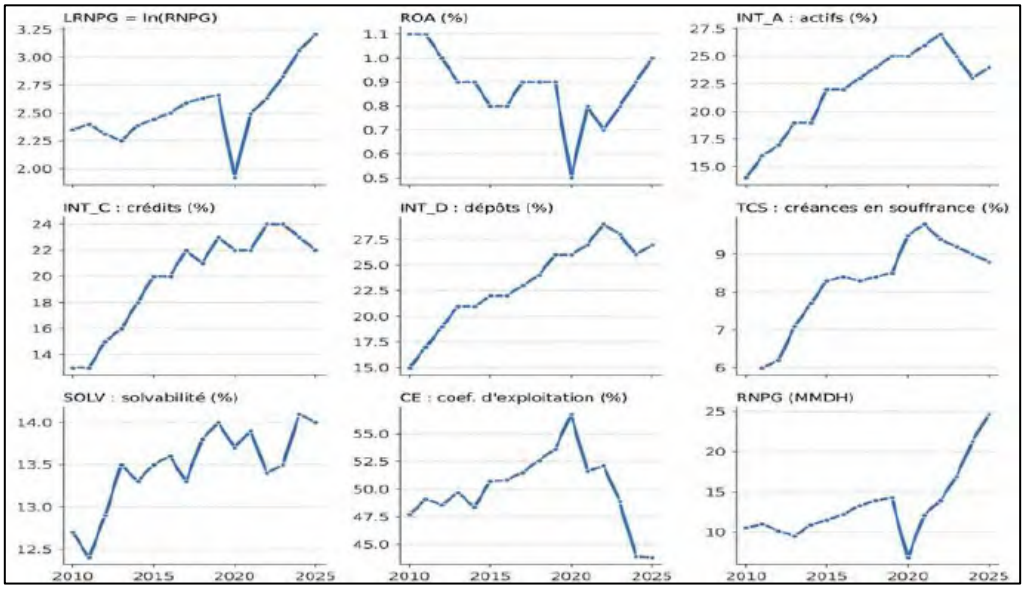
Tableau 1 : Les variables et statistiques descriptives

Code	Variables	Rôle	Obs.	Moyenne	Écart-type	Min.	Max.
LRNPG	Logarithme du résultat net part du groupe	Dépendante (spéc. A)	16	2,541	0,310	1,917	3,207
ROA	Rentabilité des actifs (%)	Dépendante (spéc. B)	16	0,88	0,15	0,50	1,10
INT_A	Internationalisation des actifs (%)	Explicative principale	16	21,94	3,84	14,00	27,00
INT_C	Internationalisation des crédits (%)	Explicative alternative	16	19,88	3,74	13,00	24,00
INT_D	Internationalisation des dépôts (%)	Explicative alternative	16	23,31	4,05	15,00	29,00
SOLV	Ratio de solvabilité (%)	Contrôle	16	13,48	0,48	12,40	14,10
TCS	Taux de créances en souffrance (%)	Contrôle écarté (colinéarité)	15	8,31	1,13	6,00	9,80
ROE	Rentabilité des fonds propres (%)	Complémentaire	16	9,26	1,71	4,90	12,30
CE	Coefficient d'exploitation (%)	Complémentaire	16	49,99	3,31	43,80	56,80

Source : Elaboré par les auteurs à partir de la base de données de l'étude.

3.1.2 Les trajectoires temporelles des variables

Figure 6 : L'évolution des séries pour la période 2010 – 2025



Source : Elaboré par les auteurs à partir de la base de données de l'étude.

L'examen empirique des données annuelles consolidées (2010–2025) révèle trois trajectoires temporelles distinctes. Le LRNPG progresse sur la période (passant de 10,5 MMDH en 2010 à un sommet de 24,7 MMDH en 2025), avec un effondrement en 2020, tandis que le ROA enregistre une érosion jusqu'en 2016 avant de se stabiliser. Les trois indicateurs d'internationalisation affichent une hausse soutenue jusqu'en 2022 (atteignant 27 % pour les actifs), avant de se replier modérément sur 2023–2025, période marquée par un boom des profits domestiques.

3.1.3 L'analyse de colinéarité et la sélection des variables de contrôle

L'examen préliminaire de la matrice de corrélation révèle des enjeux méthodologiques majeurs pour l'estimation empirique. D'une part, les trois indicateurs alternatifs d'internationalisation affichent des coefficients de corrélation linéaire extrêmement élevés, oscillant entre 0,95 et 0,96. Ces variables ne sont par conséquent jamais introduites simultanément dans une même spécification, afin de prémunir les estimateurs contre les distorsions liées à une sévère multi-colinéarité.

D'autre part, Le taux de créances en souffrance présente une corrélation linéaire de 0,95 avec l'internationalisation des actifs, ce qui exclut de facto son utilisation comme variable de contrôle. Seul le ratio de solvabilité, dont la corrélation demeure modérée (0,79), est retenu pour neutraliser les hétérogénéités prudentielles.

Par ailleurs, l'analyse comparative des corrélations met en évidence le piège des données non stationnaires : la corrélation entre la rentabilité des actifs (ROA) et l'internationalisation des actifs s'établit à −0,71 en niveau, mais chute drastiquement à −0,18 en première différence. Cette forte divergence confirme que les co-mouvements en niveau sont artificiellement amplifiés par des tendances déterministes ou stochastiques communes, justifiant pleinement le recours à une investigation rigoureuse des propriétés de stationnarité des séries.

3.1.4 Le traitement du choc exogène de la crise sanitaire (2020-2021)

La trajectoire macrofinancière du secteur bancaire marocain est profondément marquée par la rupture conjoncturelle de l'année 2020, consécutive à la crise sanitaire de la COVID-19. Sous l'effet de la crise, le coût du risque s'accroît, passant de 8,9 à 20,5 milliards de dirhams (MMDH). Le taux de créances en souffrance de 8,5 % à 9,5 % et le coefficient d'exploitation de 53,6 % à 56,8 %.

Sur le plan de la performance, le Résultat Net Part du Groupe (RNPG) subit une contraction, se trouvant presque divisé par deux (reculant de 14,3 à 6,8 MMDH), tandis que le ROA fléchit de 0,9 % à 0,5 %. Il est à noter que l'internationalisation reste stable (autour de 25 % des actifs).

Dès l'exercice 2021, la performance amorce un rebond marqué, le RNPG remontant à 12,1 MMDH. Cet épisode exogène binaire (combinant une contraction abrupte en 2020 et une reprise prononcée en 2021) constitue un choc structurel externe à la relation fondamentale entre internationalisation et performance. Son incidence sur la dynamique stochastique des modèles fera l'objet d'un traitement économétrique spécifique par l'introduction de variables muettes d'impulsion.

3.2 L'étude de la stationnarité des séries

Pour prémunir l'analyse contre le risque de régression fallacieuse (Granger & Newbold, 1974), l'ordre d'intégration des dix séries temporelles est évalué au moyen d'une stratégie de confirmation croisée combinant quatre tests complémentaires[6]. Une série est I(0) si au moins

[6] *Dickey-Fuller augmenté (ADF) et Phillips-Perron (PP) : hypothèse nulle de racine unitaire ; Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin (KPSS) : hypothèse nulle de stationnarité servant de contre-vérification ; DF-GLS (Elliott, Rothenberg et Stock) : test corrigé par moindres carrés généralisés, offrant une puissance accrue sur petit échantillon.*

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 13 (2026), pp. 782-799.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

trois des quatre tests concluent à la stationnarité en niveau, I(1) s'ils le font en différence première ; à deux sur quatre, la décision s'appuie sur le seuil de 10 % et sur la plausibilité économique.

Tableau 2 : Les résultats des tests de racine unitaire et de stationnarité au seuil de 5 %

Variable	ADF Diff. 1re	PP Diff. 1re	KPSS Niveau (c)	DF-GLS Diff. 1re	Ordre	Diagnostic de robustesse
LRNPG	−4,636*** [0] (0,003)	−4,747*** (0,003)	0,385	−4,824*** [0]	I(1)	Stationnarité très nette (4/4)
RNPG	−3,620** [0] (0,020)	−3,627** (0,020)	0,404	−3,774*** [0]	I(1)	Stationnarité très nette (4/4)
ROA	−5,263*** [0] (0,001)	−5,300*** (0,001)	0,291	−5,442*** [0]	I(1)	Limite I(0)/I(1) (DF-GLS p<0,05 niveau)
INT_A	1,711 [3] (0,999)	−3,340** (0,033)	0,445	−3,324*** [0]	I(1)	Fragile (surparamétrage ADF à lag 3)
INT_C	−3,871** [0] (0,013)	−3,911** (0,012)	0,462	−3,885*** [0]	I(1)	Stationnarité très nette (4/4)
INT_D	−3,083* [0] (0,051)	−3,050* (0,054)	0,497**	−3,080*** [0]	I(1)	Accepté au seuil de 10 % (I(2) rejeté)
SOLV	−3,767** [3] (0,020)	−4,969*** (0,002)	0,469**	−3,156*** [3]	I(1)	Stationnarité très nette (4/4)

*Note : ***, **, * rejettent H_0 pour ADF, PP et DF-GLS (présence de racine unitaire) ou rejettent stationnarité pour KPSS. Retards retenus par critère de Schwarz entre crochets. p-values MacKinnon en échantillon fini entre parenthèses.*

Source : Elaboré par les auteurs sur Eviews-14

Les résultats confirment que toutes les séries sont non stationnaires en niveau et deviennent stationnaires en première différence I(1). Aucune variable n'étant I(2), le cadre d'analyse par les bornes ARDL est méthodologiquement applicable.

3.3 Le test de cointégration et le traitement du choc (2020-2021)

La présence d'une relation d'équilibre de long terme est évaluée via le modèle ARDL (1,1) imposé par la taille de l'échantillon :

$$\Delta Y_t = c + \alpha Y_{t-1} + \beta X_{t-1} + \gamma \Delta X_t + \delta_1 D2020_t + \delta_2 D2021_t + \varepsilon_t$$

Où Y est l'indicateur de performance et X l'indicateur d'internationalisation. L'absence de relation de long terme ($\alpha = \beta = 0$) est testée par une statistique F et par le t de α.

Le tableau ci-dessous, présente les résultats des tests de cointégration de Pesaran, Shin et Smith (2001) et d'Engle-Granger (1987) appliqués aux six spécifications empiriques de l'étude sous neutralisation bilatérale des chocs exogènes par l'introduction conjointe des indicatrices D2020 et D2021.

Pour qu'une relation de long terme soit validée par la méthode des bornes de Pesaran et al. (2001), la statistique F observée doit impérativement être supérieure à la borne supérieure I(1) (fixée à 7,52 au seuil de 5 % pour T=16 avec les deux indicatrices). À défaut, ou si elle se situe entre les bornes, aucune conclusion ferme de cointégration ne peut être retenue.

Dans le modèle complet intégrant le traitement bilatéral des chocs de la crise sanitaire (Option : D2020 + D2021), toutes les statistiques F s'effondrent nettement sous les seuils critiques ($F = 1{,}54$ pour le modèle A1 sur les actifs, et $F = 3{,}89$ pour le modèle A2 sur les crédits, ce qui reste inférieur à la borne $I(0)$ de 6,30). Aucun des six modèles n'est cointégré, ni selon le test des bornes, ni selon le test d'Engle et Granger.

En effet, avec la seule indicatrice 2020, plusieurs modèles semblent cointégrés, nettement pour LRNPG et INT_C (F = 11,34) donnant l'illusion d'une relation de cointégration. En intégrant simultanément D2020 (qui neutralise la chute brutale du coût du risque et des profits en 2020) et D2021 (qui neutralise le rebond technique post-COVID de 2021), la cointégration disparaît instantanément. Cela montre que la prétendue « relation de long terme » n'était qu'un artéfact stochastique induit par la forte volatilité de la sortie de crise sanitaire.

Tableau 3 : Les test de cointégration aux bornes (ARDL) et d'Engle-Granger selon le traitement du choc (2020-2021)

Spécification & Modèle	Traitement des chocs	F-stat	Verdict F (5 %)	t-stat	Verdict t (5 %)	Engle-Granger
Spécification A : Performance en Valeur Absolue (Logarithme du RNPG)						
A1 : LRNPG – INT_A	Aucun	0,98	Absence de cointégration	−1,33	Absence de cointégration	−1,47
	D2020 seule	5,54	Indéterminé	−2,38	Absence de cointégration	−1,57
	D2020 + D2021	1,54	Absence de cointégration	+0,62	Absence de cointégration	−0,54
A2 : LRNPG – INT_C	Aucun	1,16	Absence de cointégration	−1,37	Absence de cointégration	−1,62
	D2020 seule	11,34	**Cointégration (5 %)**	−3,92	**Cointégration (5 %)**	−1,32
	D2020 + D2021	3,89	Absence de cointégration	−0,31	Absence de cointégration	−0,27
A3 : LRNPG – INT_D	Aucun	1,28	Absence de cointégration	−1,48	Absence de cointégration	−1,75
	D2020 seule	8,60	**Cointégration (5 %)**	−3,20	Cointégration (10 %)	−2,56
	D2020 + D2021	3,10	Absence de cointégration	+0,19	Absence de cointégration	−2,51
Spécification B : Rentabilité des Actifs (ROA en fraction)						
B1 : ROA – INT_A	Aucun	5,15	Indéterminé	−3,18	Cointégration (10 %)	−3,65
	D2020 seule	6,17	Cointégration (10 %)	−3,06	Cointégration (10 %)	−2,22
	D2020 + D2021	0,19	Absence de cointégration	−0,42	Absence de cointégration	−2,20
B2 : ROA – INT_C	Aucun	4,00	Absence de cointégration	−2,71	Indéterminé	−3,24
	D2020 seule	8,16	**Cointégration (5 %)**	−3,45	Cointégration (10 %)	−1,60
	D2020 + D2021	1,71	Absence de cointégration	−0,82	Absence de cointégration	−1,84
B3 : ROA – INT_D	Aucun	3,85	Absence de cointégration	−2,71	Indéterminé	−3,08
	D2020 seule	5,09	Indéterminé	−2,76	Indéterminé	−2,01
	D2020 + D2021	0,23	Absence de cointégration	−0,01	Absence de cointégration	−1,24

Avec la seule indicatrice 2020, plusieurs modèles paraissent cointégrés ; ce résultat disparaît dès que le rebond de 2021 est neutralisé

Source : Elaboré par les auteurs sur Eviews-14

Le résultat valide le choix méthodologique d'estimer la dynamique de court terme exclusivement en différences premières, garantissant ainsi des estimateurs non biaisés, stationnaires et statistiquement robustes.

3.4 L'estimation du modèle en différences premières

En l'absence d'équilibre de long terme, le modèle économétrique final est estimé par Moindres Carrés Ordinaires sur la période 2011–2025 (T=15 observations) :

$$\Delta Y_t = c + \gamma \Delta X_t + \delta_1 D2020_t + \delta_2 D2021_t + \varepsilon_t$$

Tableau 4 : Le modèle final en différences premières et les tests de diagnostic

Modèle & Relation	Coeff. γ (Écart-type)	t-stat	p-value	R^2	Jarque-Bera	Breusch-Godfrey	RESET
A1 : ΔLRNPG sur ΔINT_A	−4,320** (1,420)	−3,04	0,011	0,95	0,414	0,638	0,382
A2 : ΔLRNPG sur ΔINT_C	−2,724 (1,963)	−1,39	0,193	0,92	0,702	0,151	0,378
A3 : ΔLRNPG sur ΔINT_D	−5,369*** (1,431)	−3,75	0,003	0,96	0,936	0,676	0,996
B1 : ΔROA sur ΔINT_A	−0,0363** (0,0132)	−2,75	0,019	0,86	0,749	0,925	0,892
B2 : ΔROA sur ΔINT_C	−0,0345* (0,0158)	−2,18	0,052	0,83	0,654	0,363	0,555
B3 : ΔROA sur ΔINT_D	−0,0406** (0,0148)	−2,74	0,019	0,86	0,689	0,839	0,653

*Note : ***, **, * : significatif à 1 %, 5 % et 10 %.*

Source : Elaboré par les auteurs sur Eviews-14

Les estimations fournissent des résultats cohérents : le coefficient de court terme γ est négatif et significatif au seuil de 5 % pour l'internationalisation des actifs et des dépôts, aussi bien en termes de résultat net LRNPG que de rentabilité ROA. Pour les crédits INT_C, l'effet est non

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 13 (2026), pp. 782-799.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

significatif dans la spécification A (p-value = 0,193) et à la limite du seuil de 5 % dans la spécification B (p-value = 0,052).

3.4.1 Les tests de robustesse et la stabilité des coefficients

Tableau 5 : L'évaluation de la robustesse du coefficient de court terme γ

Modèle	Modèle de base	Contrôle (+ ΔSOLV)	Sous-période 2010–2022	Retrait d'une année (Stabilité à 5 %)	Intervalle de variation de γ
A1 : ΔINT_A	−4,320**	−4,700***	−2,550	Significatif dans 12 / 13 cas	[−5,30 ; −3,69]
A2 : ΔINT_C	−2,724	−3,730*	+0,650	Significatif dans 0 / 13 cas	[−3,66 ; −1,54]
A3 : ΔINT_D	−5,369***	−6,140***	−4,330	Significatif dans 13 / 13 cas	[−6,20 ; −4,67]
B1 : ΔINT_A	−0,036**	−0,038**	−0,032	Significatif dans 10 / 13 cas	[−0,039 ; −0,033]
B2 : ΔINT_C	−0,034*	−0,040**	−0,012	Significatif dans 2 / 13 cas	[−0,045 ; −0,030]
B3 : ΔINT_D	−0,041**	−0,044**	−0,034	Significatif dans 11 / 13 cas	[−0,045 ; −0,037]

*Note : ***, **, * : significatif à 1 %, 5 % et 10 %. Les 13 années autres que 2020 et 2021 ont été retirées successivement.*

Source : Elaboré par les auteurs sur Eviews-14

La solidité des coefficients de court terme γ a été soumise à trois épreuves de robustesse : (1) l'introduction du ratio de solvabilité (SOLV) comme contrôle, (2) la réestimation sur le sous-échantillon 2010–2022, et (3) la procédure de rééchantillonnage par retrait d'une année (13 réestimations par modèle).

Pour les actifs et les dépôts, l'effet résiste au contrôle par la solvabilité, qui le renforce, et au retrait d'une année : il reste significatif à 5 % dans 10 à 13 des 13 cas. En revanche, sur 2010–2022, aucun coefficient n'est significatif : l'effet est identifié en grande partie par les années 2023–2025, au cours desquelles l'internationalisation des actifs recule de 27 % à 23–24 % pendant que le RNPG passe de 13,9 à 24,7 MMDH. Pour les crédits, l'effet dépend fortement de l'échantillon.

3.2 Le lien entre l'internationalisation des établissements bancaires marocains et la performance bancaire

Les résultats de cette recherche invitent à nuancer l'idée selon laquelle le développement de l'activité internationale constitue, en lui-même, un facteur d'amélioration de la performance des banques. Dans le cas du secteur bancaire marocain, la relation observée apparaît plutôt contrastée selon la dimension de l'internationalisation considérée. L'extension de l'activité à l'étranger ne se traduit donc pas nécessairement par une amélioration parallèle des performances financières. Ce constat souligne l'importance de distinguer le développement géographique des activités de leur contribution effective à la rentabilité.

Plusieurs mécanismes économiques peuvent contribuer à éclairer cette relation. L'internationalisation offre aux banques des possibilités de diversification de leurs activités, de développement de nouveaux marchés et d'élargissement de leur clientèle. Elle peut ainsi constituer un levier de croissance et permettre de répartir certaines catégories de risques entre différents espaces économiques. Toutefois, ces avantages potentiels ne sont pas automatiques. L'activité internationale implique également des exigences supplémentaires en matière de coordination des entités, de gouvernance, de supervision et de contrôle interne. La gestion de structures implantées dans des environnements institutionnels et réglementaires différents peut accroître la complexité organisationnelle et générer des coûts qui réduisent les gains attendus de la diversification.

Cette complexité est particulièrement importante dans le secteur bancaire, où les activités sont soumises à des exigences élevées de maîtrise des risques, de conformité et de contrôle prudentiel. Le développement international suppose ainsi des capacités organisationnelles et managériales adaptées. Lorsque celles-ci ne progressent pas au même rythme que l'expansion des activités, les coûts associés à cette dernière peuvent peser sur la performance. Il s'agit toutefois de mécanismes explicatifs plausibles, et non de facteurs directement mesurés dans le cadre de cette étude.

La distinction entre les différentes dimensions de l'internationalisation apporte également un éclairage utile. Le développement des actifs à l'étranger traduit une extension de la présence bancaire, mais ne renseigne pas directement sur la rentabilité des activités auxquelles ces actifs correspondent. De même, l'importance des crédits accordés à l'étranger ne suffit pas à apprécier leur contribution à la performance : celle-ci dépend notamment des marges réalisées, du coût du refinancement et du niveau de risque associé aux engagements. Enfin, le développement des dépôts collectés à l'étranger peut contribuer au financement des activités, sans garantir pour autant une amélioration de la rentabilité. La composition des ressources, leur coût et leur utilisation demeurent déterminants.

Ces différences permettent de comprendre pourquoi les diverses dimensions de l'internationalisation ne présentent pas nécessairement des relations identiques avec la performance. Elles montrent également les limites d'une approche qui assimilerait l'importance de l'activité internationale à sa contribution économique. L'enjeu ne réside pas uniquement dans l'ampleur de la présence à l'étranger, mais aussi dans la capacité des banques à valoriser cette présence et à en maîtriser les coûts et les risques.

Néanmoins, l'interprétation des résultats doit tenir compte de leur sensibilité à la période étudiée. La relation observée semble notamment dépendre de la période récente, ce qui invite à la prudence dans sa généralisation. Cette caractéristique peut refléter des évolutions propres au secteur bancaire marocain, mais aussi des changements dans la contribution relative des activités domestiques et internationales à la performance consolidée. Une évolution défavorable de la contribution relative de l'activité internationale ne signifie pas nécessairement que cette activité est devenue moins rentable en valeur absolue. Elle peut également résulter d'une progression plus rapide des résultats réalisés sur le marché domestique. Cette distinction est essentielle pour éviter d'interpréter une relation statistique comme la preuve d'une moindre efficacité intrinsèque des implantations étrangères.

Par ailleurs, les résultats ne permettent pas de conclure à l'existence d'une relation durable et stable entre internationalisation et performance dans le cadre des spécifications retenues. Cela ne signifie pas qu'une telle relation soit impossible, mais plutôt que les données disponibles ne permettent pas de l'établir. Les bénéfices associés à l'internationalisation peuvent en effet dépendre de facteurs organisationnels, stratégiques et institutionnels dont les effets ne sont pas nécessairement immédiats.

Il est, toutefois, important de souligner que cette recherche présente plusieurs limites. La première tient à la taille réduite de l'échantillon temporel, qui restreint la portée des analyses et rend les résultats sensibles aux évolutions propres à certaines années. La deuxième concerne le recours à des données agrégées à l'échelle du secteur bancaire marocain. Cette approche permet d'étudier les tendances d'ensemble, mais ne rend pas compte des différences pouvant exister entre les établissements en matière de stratégie internationale, de structure organisationnelle ou de capacité à maîtriser les risques. En dernier lieu, les indicateurs retenus mesurent l'importance relative de l'activité internationale sans permettre d'isoler directement sa rentabilité ni l'ensemble des coûts qui lui sont associés.

Ces limites ouvrent des perspectives de recherche. Des travaux fondés sur des données individuelles par banque permettraient notamment d'examiner plus finement les différences entre établissements et de tenir compte de leurs caractéristiques propres. L'intégration

ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 13 (2026), pp. 782-799.
© Authors: CC BY-NC-ND
IJAFAME
International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics

d'indicateurs relatifs à la rentabilité des filiales, aux coûts de fonctionnement et à la maîtrise des risques pourrait également contribuer à mieux comprendre les conditions dans lesquelles l'internationalisation devient un facteur de création de valeur.
Ainsi, les résultats suggèrent que l'internationalisation ne constitue pas un levier de performance automatique. Sa contribution dépend vraisemblablement de la capacité des banques à articuler leur développement géographique avec leurs ressources organisationnelles, leurs dispositifs de gouvernance et leur maîtrise des risques. Dans le contexte bancaire marocain, cette relation mérite ainsi d'être appréhendée de manière différenciée, en tenant compte des spécificités de chaque dimension de l'activité internationale et des conditions dans lesquelles celle-ci se développe.

4. Conclusion

Cet article avait pour objectif d'examiner la relation entre le degré d'internationalisation et la performance financière du secteur bancaire marocain sur la période 2010–2025. À partir de données annuelles consolidées, l'analyse a porté sur trois dimensions de l'internationalisation, notamment les parts des actifs, des crédits et des dépôts à l'étranger, et sur deux indicateurs de performance, à savoir le résultat net part du groupe et le rendement des actifs.
L'analyse descriptive a mis en évidence une progression importante de la présence internationale des banques marocaines jusqu'en 2022, suivie d'un recul relatif de certains indicateurs au cours des dernières années. Cette évolution s'est accompagnée d'une progression des résultats consolidés, particulièrement marquée entre 2022 et 2025. L'examen économétrique a toutefois montré que ces évolutions ne suffisent pas à établir une relation d'équilibre de long terme entre l'internationalisation et la performance, lorsque les ruptures associées à la crise sanitaire de 2020 et à la reprise de 2021 sont prises en compte.
Les estimations en premières différences font apparaître une association négative et statistiquement significative entre les variations des parts internationales des actifs et des dépôts et les deux indicateurs de performance retenus. Les résultats relatifs à l'internationalisation des crédits sont, en revanche, moins concluants. Les tests de robustesse confirment une certaine stabilité des coefficients associés aux actifs et aux dépôts, tout en soulignant leur sensibilité à la période d'estimation, notamment aux évolutions observées entre 2023 et 2025.
Ces résultats conduisent à nuancer l'idée selon laquelle l'expansion internationale constitue nécessairement un facteur d'amélioration de la performance bancaire. Le développement des activités à l'étranger doit être appréhendé en tenant compte de ses différentes dimensions, des contraintes liées à leur gestion et de la dynamique des résultats consolidés. Ils ne permettent cependant pas d'affirmer que l'internationalisation détériore intrinsèquement la performance des banques marocaines, ni d'établir un lien causal entre les variables étudiées.
Par ailleurs, la portée des conclusions demeure limitée par la taille réduite de l'échantillon et par le caractère agrégé des données. Une extension de l'analyse à des données individuelles ou à un panel d'établissements bancaires permettrait de tenir compte de l'hétérogénéité des stratégies d'internationalisation et d'examiner plus précisément les conditions dans lesquelles la présence à l'étranger peut contribuer à la performance des banques.
Ce travail met donc en évidence la nécessité de distinguer l'extension des activités internationales de leur contribution à la performance financière. Par conséquent, l'internationalisation apparaît comme une orientation stratégique dont les retombées ne peuvent être considérées comme automatiques et doivent être appréciées au regard des résultats effectivement générés et des risques associés.

Références

(1). Aglietta, M. (2011). Risque systémique et politique macro prudentielle : une nouvelle responsabilité des banques centrales. . *Revue d'économie financière, n°101. Le risque systémique 2. Repenser la supervision.* , pp. 193-203.

(2). Allen, J., & Liu, Y. (2012). L'efficience et les économies d'échelles des grandes banques canadiennes. *Revue du système financier, Banque du Canada*.

(3). Bank Al-Maghrib. (2010–2025). Rapports annuels sur la supervision bancaire (exercices 2010 à 2025). Rabat : Bank Al-Maghrib.

(4). BCBS. (2004). *Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres. Banque des Règlements Internationaux.*

(5). Ben Abdallah, M., & Matei, I. (2005). Crise et contagion : cas des pays de l'Europe de l'Est. Récupéré sur https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00194873

(6). Buch, C., Tahmee Koch, C., & Koetter, M. (2011). Crises, rescues, and policy transmission through international banks. *Discussion Paper Series 1: Economic Studies, Deutsche Bundesbank N°15*.

(7). Elliott, G., Rothenberg, T. J., & Stock, J. H. (1996). Efficient tests for an autoregressive unit root. Econometrica, 64(4), 813–836. https://doi.org/10.2307/2171846

(8). Engle, R. F., & Granger, C. W. J. (1987). Co-integration and error correction: Representation, estimation, and testing. Econometrica, 55(2), 251–276. https://doi.org/10.2307/1913236

(9). Granger, C. W. J., & Newbold, P. (1974). Spurious regressions in econometrics. Journal of Econometrics, 2(2), 111–120. https://doi.org/10.1016/0304-4076(74)90034-7

(10). Hejazi, W., & Santor, E. (2005). Degree of Internationalization and Performance : An Analysis of Canadian Banks, Working paper 2005-32. *Banque du Canada*.

(11). Lacoue-Labarthe, D. (2003). Lacoue-Labarthe Dominqiue. L'évolution de la supervision bancaire et de la réglementation prudentielle (1945-1996) : Bâle II : Genèse et enjeux. *Revue d'économie financière n°73*, 39-63.

(12). Métais, J. (1979). Le processus de multinationalisation des grandes banques commerciales. . *Revue économique, Vol.30, n°3*, pp. 487-517.

(13). Pesaran, M. H., Shin, Y., & Smith, R. J. (2001). Bounds testing approaches to the analysis of level relationships. Journal of Applied Econometrics, 16(3), 289–326. https://doi.org/10.1002/jae.616

(14). Piermay, M. (1998). Gestion Actif-Passif bancaire et structure à terme des taux d'intérêt. *Revue Analyse financière*(114).

(15). Santor, E. (2002). Crises bancaires et contagion : résultats empiriques. *Revue du système financier*, pp. 67-68.